



SERVICE DES SPORTS
AUTORISATION PARENTALE
CARTE PASS JEUNES 2020-2021

Je soussigné(e)
autorise les animateurs de la CARTE PASS du Service des Sports, à prendre en charge mon enfant
(Nom, prénom) scolarisé(e) en classe de
....., après le temps scolaire.

Cocher la ou les case(s) d'activité(s), dont l'enfant doit-être pris en charge :

- Lundi (17h-18h15) : Jeux de raquettes (CP-CE1-CE2-CM1-CM2)**
- Mardi (17h-18h15) : Futsal (CP – CE1)**
- Jeudi (17h-18h15) : Futsal (CE2-CM1-CM2)**
- Jeudi (18h30-19h30) : Futsal (6^{ème}-5^{ème}-4^{ème}-3^{ème})**
- Vendredi (17h-18h15) : Tambourin (CE2-CM1-CM2)**

Si votre enfant doit-être absent, merci de prévenir le Service des Sports par courriel à servicedessports@ville-vias.fr en indiquant les nom et prénom, la date d'absence, l'activité concernée et l'horaire.

Fait à Vias, le

Signature du responsable légal



CARTE PASS JEUNES

Règlement général

Article 1 : Pour devenir adhérent à la carte Pass Jeunes 7-17 ans, il est impératif de : remplir un dossier d'inscription en fournissant les pièces demandées dans ce dossier.

L'adhésion à la carte Pass Jeunes ne se fera qu'après le dépôt du dossier complet au secrétariat du Service des Sports à la Halle des Sports « Jean Raynaud » accompagné du règlement (Chèque à l'ordre de « Sports » ou par Carte Bleue, directement sur place).

L'adhésion est valable de septembre 2020 à juin 2021 pour les activités sportives et de septembre 2020 à septembre 2021 pour l'Espace Jeunes et permet l'accès gratuit à la bibliothèque toute l'année.

Article 2 : Tarifs de 7 à 17 ans (justifiant être domicilié à Vias) :

➤ Adhésion obligatoire : 30 €

Pour la pratique d'activité(s) sportive(s) :

- 1 séance de sport / semaine : 30 €
- 2 séances de sport / semaine : 50 €
- 3 séances de sport / semaine : 80 €

Pour l'Espace Jeunes :

➤ 20 € à ajouter à l'adhésion obligatoire et le cas échéant au nombre de séance(s) de sport choisie(s)

Article 3

Pour participer à une activité il est impératif de s'inscrire au préalable aux activités proposées pour l'accueil extrascolaire ainsi que pour les vacances.

Article 4 : Les adhérents pourront utiliser le matériel mis à leur disposition, en respectant les consignes des animateurs.

Toute dégradation sera facturée à l'adhérent ou aux parents en cas de dégradation commise par un enfant mineur.

Article 5 : Pour le bon déroulement des activités, il est nécessaire d'adopter une attitude de respect envers les autres (adhérents ou animateurs). Toutes formes d'agressivités (verbales ou physiques) et toutes les attitudes dangereuses ou violentes à l'encontre d'un tiers seront sanctionnées par une exclusion temporaire ou définitive en fonction de la gravité des faits.

Toute exclusion d'une des activités entraîne, par le retrait de la carte Pass, l'exclusion de toutes les autres animations

Article 6 : Il est strictement interdit de fumer et d'introduire des produits illicites (alcool, drogue, armes etc.) dans les locaux municipaux.

Pour la pratique du sport au sein de la Halle des Sports « Jean Raynaud » :

- **La pratique du sport torse-nu est strictement interdite**
- **1 paire de basket exclusivement réservée pour la salle est obligatoire**
- **1 serviette obligatoire**

Article 7 : Tableau des activités proposées.

Dans le cadre des activités extra-scolaires, les enfants peuvent quitter seuls les séances d'animation, si les parents les y ont autorisés.

PLANNING CARTE JEUNES VIASSOIS						
ACTIVITES SPORTIVES 2020-2021						
LUNDI		MARDI	MERCREDI		JEUDI	VENDREDI
Gymnase		Gymnase	Gymnase	Espace Jeunes	Gymnase	Gymnase
9H/9H30						
9H30/10H						
10H/10H30			Multisports (Elémentaire)10h-12h			
10H30/10H45						
10H45/11H						
11H/11H30						
11H30/11H45						
11H45/12H						
14H/15H			Volley (6/8 ans : CP à CE2) 14h-15h15	Espace Jeunes (11 à 17 ans) 14h-17h30		
15H/15H15						
15h15/15h30						
15H30/16H			Volley (9/10 ans : CM) 15h30-16h45			
16H/16H30						
16H30/16H45						
16H45/17H						
17H/17H30	Jeux de raquettes (Elémentaire) 17h-18h15	Futsal (6/7 ans : CP/CE1) 17h-18h15			Futsal (8/10 ans : CE2/CM) 17h-18h15	Tambourin (8/10 ans : CE2 à CM2)17h-18h15
17h30/18h						
18h/18h15						
18h15/18h30						
18h30/19h00					Futsal (Collège) 18h30-19h30	
19H00/19H30						

Si votre enfant doit-être absent, merci de prévenir le Service des Sports par courriel à servicedessports@ville-vias.fr en indiquant les nom et prénom, la date d'absence, l'activité concernée et l'horaire.

Pour tout changement de n° de téléphone, d'adresse mail ou d'adresse postale merci d'informer le secrétariat du Service des Sports afin de mettre à jour le dossier.